

Le 14 juin 2016

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire tenue le mardi 14 juin 2016 à la salle du Conseil de la Municipalité de Béthanie à 19h30.

Étaient présents :

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, maire
Madame Micheline Racine, conseillère, poste numéro 1
Monsieur Ghislain Privé, conseiller au poste numéro 3
Monsieur Robert Blanchard, conseiller, poste numéro 4
Monsieur Michel Côté, conseiller au poste numéro 6

Étaient absents :

Monsieur Michel Demers, conseiller, poste numéro 2
Monsieur Yvon Blanchard, conseiller, poste numéro 5

Le conseil formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Boniface Dalle-Vedove

Était également présent : Monsieur Robert Désilets
 Directeur général et secrétaire-trésorier

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

059-06-2016

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de : Madame Micheline Racine
Appuyée par : ; Monsieur Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la municipalité de Béthanie adopte l'ordre du jour tel présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2016

060-06-2016

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MAI 2016

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyée par : Monsieur Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 MAI 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. CORRESPONDANCE

- 5.1 MRC d'Acton
 - 5.1.1 Demande de modification à la réglementation relative aux distances séparatrices – éléments de réflexion;
- 5.2 R.I.A.M.
 - 5.2.1 Entrée en vigueur du PCGMR;
- 5.3 M.D.D.E.L.C.C.
- 5.4 M.A.M.O.T.
 - 5.4.1. Invitation à une rencontre avec le Conseil municipal;
 - 5.4.2 Versement à la programmation TECQ
- 5.5 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;
 - 5.5.1 Traitement des dossiers d'aide financière;
- 5.6 CPTAQ
 - 5.6.1 Décision dossier monsieur Jean Paul Lamoureux;
- 5.7 Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson – demande de partenariat;
- 5.8 Comité des Loisirs de Béthanie - remerciement
- 5.9 La maladie de Lyme – Information pour les citoyens

6. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

6.1 RAPPORT DU MAIRE

Compte-rendu du maire

Pour la période du 11 mai au 14 juin 2016

1. Mercredi le 11 mai, participé à la rencontre de travail de la MRC suivie de la séance régulière.
2. Jeudi le 12 mai, participé à l'assemblée générale annuelle du Comité des loisirs de Béthanie.
3. Mardi le 17 mai, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des divers dossiers.
4. Jeudi le 19 mai, assisté au cocktail de la CAQ au profit des circonscriptions de Drummond et Johnson, rencontre avec M. François Legault et M. Lamontagne.
5. Mercredi le 25 mai, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.
6. Mercredi le 25 mai, participé à la réunion de la Commission de la voirie, planification des travaux routiers.
7. Mercredi le 25 mai, participé à la rencontre du conseil d'administration de la RIAM à St-Hyacinthe.
8. Jeudi le 2 juin, participé à la soirée de consultation publique du Comité consultatif agricole de la MRC.
9. Lundi le 6 juin, participé à la rencontre de la commission administrative du conseil pour la préparation de l'assemblée régulière du mois de juin.
10. Mardi le 7 juin, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.
11. Mardi le 7 juin, participé à une rencontre exploratoire pour l'acquisition d'une bande de terrain pour l'aménagement d'une halte-rivière.
12. Mercredi le 8 juin, participé à la rencontre de travail de la MRC suivie de la séance régulière.
13. Jeudi le 9 juin, assisté à la réunion du Comité de développement stratégique de la MRC.
14. Mardi le 14 juin, rencontre hebdomadaire avec le directeur général, suivi des dossiers.

Notes personnelles du maire Boniface Dalle-Vedove

Le 14 juin 2016

6.2 L'ÉCHO DE BÉTHANIE – JUIN 2016;

Monsieur le maire informe le conseil de la date de tombé concernant la parution de juin 2016

6.3 SUIVI DOSSIER RÉCLAMATION D'ASSURANCE AVEC LA MMQ AVIS DE RETRAIT DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC;

061-06-2016

SUIVI DOSSIER RÉCLAMATION D'ASSURANCE AVEC LA MMQ AVIS DE RETRAIT DE LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie est membre de la Mutuelle des municipalités du Québec depuis avril 2011 ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a fait appel à son assureur la Mutuelle des municipalités du Québec suite à deux condamnations de la Cour des petites créances du Québec en faveur des Champs fruités mettant en cause les travaux de reconstruction du 3^e Rang à Béthanie;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a refusé d'indemniser la municipalité de Béthanie suite à ces condamnations ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a mandaté sa firme d'avocat Monty Sylvestre afin de présenter une mise en demeure ainsi qu'un avis juridique sur le sujet pour entreprendre une négociation de règlement;

ATTENDU QUE la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) nous a signifié sa position finale dans une lettre adressée à monsieur le maire en date du 7 juin 2016 qui nous confirme le maintien de son refus d'indemniser la municipalité de Béthanie sur une interprétation abusive d'une situation causée par la poussière de chemins en gravier ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie n'est pas satisfaite de la décision prise ainsi que du service à la clientèle offert par la Mutuelle des municipalités du Québec ;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie désire se retirer de la Mutuelle des municipalités du Québec à compter du 5 avril 2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie a envoyé par courrier recommandé le 31 mars dernier son avis d'intention de non-renouvellement à la Mutuelle des municipalités du Québec afin de respecter les exigences de délai concernant le non-renouvellement et ainsi se prévaloir de son droit de se retirer;

ATTENDU QUE la municipalité de Béthanie va en informer l'Autorité des marchés financiers (AMF) de cette situation;

Sur la proposition de : Monsieur Michel Côté
Appuyé par : Monsieur Ghislain Privé
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie, par la présente résolution, confirme au conseil d'administration de la Mutuelle des municipalités du Québec ainsi qu'à l'Autorité des marchés financiers (AMF) de son éventuel retrait de la Mutuelle des municipalités du Québec;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la municipalité de Béthanie, tout document visant à donner effet à la présente.

ADOPTÉE

6.4 HOMMAGE À UN CITOYEN DE BÉTHANIE;

062-06-2016

HOMMAGE À UN CITOYEN DE BÉTHANIE;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie est toujours fier de la réussite de l'un de leurs concitoyens;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Béthanie a appris récemment que monsieur Sylvain Demers avait été élu à la présidence de la COMBEQ (Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec)

Sur la proposition de : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Monsieur Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil de la municipalité de Béthanie désire rendre hommage à monsieur Sylvain Demers pour son élection à la présidence de la COMBEQ et lui souhaite bon succès dans son nouveau mandat;

ADOPTÉE

6.5 ASSURANCE PROTECTION DE LA RÉPUTATION ET DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX REGROUPEMENT D'ACHAT AVEC L'UMQ;

063-06-2016

ASSURANCE PROTECTION DE LA RÉPUTATION ET DE LA VIE PRIVÉE DES ÉLUS ET DES HAUTS FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX REGROUPEMENT D'ACHAT AVEC L'UMQ;

Ce point de l'ordre du jour est retiré de la séance

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

7.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose les listes comptes et des salaires nets payés pour le mois de mai 2016

064-06-2016

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé

Appuyée par : Michel Côté

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accepte les comptes et les salaires nets payés pour le mois de mai 2016 totalisant 31 810.79\$

ADOPTÉE

7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

065-06-2016

APPROBATION DES COMPTES À PAYER AU 31 MAI 2016

Sur la proposition de: Madame Micheline Racine

Appuyée par : Monsieur Robert Blanchard

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil de la Municipalité de Béthanie accepte les dépenses de la liste des fournisseurs tels que présentés ci-dessous et en autorise les déboursés

39 535,17

ADOPTÉE

7.3 RAPPORTS FINANCIERS MENSUELS

7.3.1. CONCILIATION BANCAIRE AU 31 MAI 2016

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose la conciliation bancaire au 31 mai 2016 (incluant la liste des chèques et dépôts en circulation) laquelle démontre un solde au livre de 195 971.98\$

7.3.2. RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 mai 2016

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport budgétaire au 31 mai 2016 lequel démontre des revenus de 424 334.77\$ et des dépenses de fonctionnement de 196 986.96\$

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE, INCENDIE)

8.1 RAPPORT DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport du service de premiers répondants pour la période de mai 2016

8.2 RENOUVELLEMENT ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE;

066-06-2016

RENOUVELLEMENT ENTENTE AVEC LA CROIX-ROUGE;

ATTENDU QUE les villes/municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile(L.R.Q.,chapitre S-2.3) la Loi sur les cités et villes(L.R.Q.,C.C.-19), et le code municipal(L.R.Q.,C.C.-27);

ATTENDU que les villes/municipalités doivent protéger la vie, la santé, l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptibles d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les villes/municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur, et ce , selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique du Québec à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU QUE la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique du Québec concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU QU'il y a volonté de la municipalité et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite.

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par : Madame Micheline Racine ;

Appuyé par : Monsieur Michel Côté;

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Béthanie mandate son directeur général a signé l'entente de trois ans tels que décrits au coût de 150 \$ pour 2016-17, de 160 \$ pour 2017-18, et de 160 \$ pour 2018-19.

ADOPTÉE

8.3 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES EN PRÉVENTION INCENDIES;;

067-06-2016

SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES – ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES EN PRÉVENTION INCENDIES;

ATTENDU QUE la municipalité a adopté, par sa résolution 053-05-2016, le plan de mise en œuvre annexé au projet de schéma de couverture de risques en incendie (SCRSI) révisé de la MRC d'Acton;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a adopté ledit projet de SCRSI révisé le 11 mai dernier et l'a transmis au ministère de la Sécurité publique pour attestation de conformité;

ATTENDU QUE le plan de mise en œuvre prévoit l'embauche d'un technicien en prévention des incendies (TPI) par la MRC pour l'inspection de toutes les catégories de risques;

ATTENDU QUE le SCRSI révisé prévoit que le TPI sera dédié à tous les services de sécurité incendie de la MRC sauf celui d'Acton Vale, qui lui bénéficie déjà d'une telle ressource;

ATTENDU QUE la MRC d'Acton a soumis un scénario de répartition des coûts pour l'embauche d'un TPI à la MRC, dont les modes de répartition incluent le nombre total de risques à inspecter et le nombre d'heures requises pour l'inspection desdits risques;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du scénario proposé par la MRC;

CONSÉQUEMMENT,

Il est proposé par : Monsieur Robert Blanchard

Appuyé par : Madame Micheline Racine

Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

D'annoncer à la MRC d'Acton l'intention de la municipalité de participer à une entente de fourniture de services pour les services d'un technicien en prévention des incendies, et ce sur la base du scénario de répartition des coûts proposé par la MRC.

ADOPTÉE

9. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 SUIVI DES DOSSIERS DE CONFORMITÉ D'INSTALLATIONS SEPTIQUES

Le directeur général & secrétaire-trésorier présente le rapport sur l'état de la situation des installations septiques non conformes

9.2 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS (RIAM)

Monsieur Boniface Dalle-Vedove, délégué de la municipalité à la RIAM présente son rapport

9.3 RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE DU 25 MAI 2016

Le directeur général dépose au conseil le rapport de la commission voirie du 25 mai 2016

10. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

10.1 RAPPORT DU SERVICE D'INSPECTION

Le directeur général & secrétaire-trésorier dépose le rapport du service d'inspection pour la période de mai 2016

10.2 SUIVI SUR LA DEMANDE DE MONSIEUR ROBERT DÉPÔT

10.3 RAPPORT SUR LA DISTRIBUTION D'ARBRES DU 21 MAI 2016

Monsieur le maire présente un rapport sur l'événement et le qualifie de réussite

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ DU CONSEIL AU COMITÉ DES LOISIRS

Monsieur Michel Côté présente son rapport

11.2 ORGANISATION DES FESTIVITÉS DE BÉTHANIE

La date retenue est le 21 août 2016 et madame Racine va prendre charge de l'événement

12. AUTRES INFORMATIONS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

068-06-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de : Monsieur Ghislain Privé
Appuyée par : Monsieur Robert Blanchard
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la séance soit levée à 22h05

ADOPTÉE

Adopté ce 12 juillet 2016

Robert Désilets
Directeur général
& secrétaire-trésorier

Boniface Dalle-Vedove
Maire